

OSTIE Ambohimananarina

Pour une amélioration des prestations

Afin d'améliorer les prestations octroyées aux entreprises qui lui sont affiliées, l'Organisation sanitaire tananarivienne inter-entreprises ou OSTIE a réhabilité et rénové le bâtiment qui sert de dispensaire pour les travailleurs qui habitent les environs d'Ambohimananarina.

En effet, le dispensaire d'Ambohimananarina dénommé « *dispensaire Justine Tsiranana* » a été inauguré samedi dernier pour qu'il puisse recevoir davantage de patients. Lors de sa prise de parole, Rabemanantsoa R. Evelyne, président du conseil de gestion de l'OSTIE 2010, a fait savoir que l'objectif de cette organisation est dorénavant de restaurer la commission radionumérisée, la médecine de proximité et aussi de promouvoir l'OSTIE 24 qui consiste à offrir 24 h sur 24 des prestations pour les travailleurs ainsi que leurs familles. Ce dispensaire est actuellement le 8^{ème} pour Antananarivo et 50 personnes vont assurer son fonctionnement. Il est à noter que comme tous les autres dispensaires OSTIE qui se

trouvent dans la capitale, celui-ci dispose d'une médecine du travail qui va s'occuper des visites des travailleurs et des entreprises. On y trouve également les spécialités comme la neurologie, l'ophtalmologie, la dermatologie, la gynécologie ainsi que la pédiatrie. En plus, il y existe également la radiologie conventionnelle, l'analyse biologique ainsi que la médecine sociale qui se charge de la sensibilisation sur la santé et l'hygiène des travailleurs et leurs familles.

90.000 travailleurs affiliés

Pour les femmes enceintes et les mères de famille, elles auront à leur disposition le service qui s'occupe de l'échographie, les consultations pré et post-natale ainsi que le service qui prend en charge le planning familial et la vaccination.

3 000 entreprises regroupant 90 000 travailleurs du secteur privé sont actuellement affiliées à l'OSTIE.

Durant cette cérémonie d'inauguration, des employés de l'OSTIE ont

été récompensés pour leur travail. Ainsi, 111 employés ont été décorés dont deux de la Grand-croix de l'ordre national, 3 ont reçu le titre de Commandeur de l'ordre national, 4 faits Officier de l'ordre national, 15 nommés Chevalier de l'ordre national tandis que les 87 restants ont reçu l'Ordre du mérite.